

## VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire  
Hôtel de Ville  
71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle  
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62  
SIRET 21450285800019



[W](#) [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

**Objet** **CONSTRUCTION D'UN MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE ET D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES  
RELANCE LOT 1 VRD ESPACES VERTS ET LOT 8  
MENUISERIES INTERIEURES MOBILIER**

**Référence** 23SJ07

**Type de marché** Travaux

**Mode** Procédure adaptée ouverte

**Technique d'achat** Sans objet

**Lieu d'exécution principal** rue René Cassin  
45140 Saint Jean de la Ruelle

**Durée** 18 mois

**Description** Le présent marché concerne la construction d'une structure multi accueil petite enfance et d'un relais d'assistantes maternelles.  
Ce projet permettra de remplacer la structure Le Coquelicot qui est situé dans un ancien bâtiment à usage d'habitation. Celui-ci ne respecte plus les normes actuelles. La structure aura une capacité de 30 places pour accueillir des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.  
Une précédente consultation lancée fin mars 2023 en procédure adaptée a fait l'objet d'une déclaration sans suite pour d'infructuosité, pour les deux lots suscités.

**Code CPV principal** **45214100** - Travaux de construction de jardins d'enfants

**Forme** Prestation divisée en lots : Oui  
Les variantes sont exigées : Oui

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>CPV</b>
N° 1	VRD - ESPACES VERTS Lieu d'exécution : rue René Cassin 45140 Saint Jean de la Ruelle		<b>45112500</b>
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES - MOBILIER Lieu d'exécution : rue René Cassin 45140 Saint Jean de la Ruelle		<b>45421000</b>

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Aptitude à exercer l'activité professionnelle**

**Liste et description succincte des conditions :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- La désignation de la personne habilitée à représenter et engager la société
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique ;
- Travailleurs détachés : le candidat (ou ses sous-traitants) informe le pouvoir adjudicateur de leur intention de faire appel à des travailleurs détachés.

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Attestations de responsabilité civiles décennales

**Référence professionnelle et capacité technique :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

**Le cas échéant, Qualification Qualibat (ou équivalent) technicité courante dans les travaux pour lesquels la société se porte candidate**

**Marché réservé :** Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique de l'offre

40 % : Prix

**Renseignements administratifs** [Correspondre avec l'Acheteur](#)

juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

**Documents**

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

**Offres**

Remise des offres le **18/07/23 à 12h00** au plus tard.

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire n'est pas autorisée.

Des variantes imposées sont prévues :

Lot 8 "MENUISERIES INTERIEURES - MOBILIER

Variante imposée n°1 : Cadres menuisés en remplacement des habillages périphériques en médium

Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour chaque variante exigée sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière.

Des PSE sont prévues :

Lot 1 VRD - ESPACES VERTS

Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Substitution de couche de roulement en enrobé

Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière.

Modalités de financement : Paiement par mandat administratif sous 30 jours sur le budget principal de la ville - Ce projet fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'Etat (DSIL), de la CAF et du Département du Loiret.

Envoi le 29/06/23 à la publication